

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ECO TERRE FERTILE - CI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ANONO, Lot 995, Ilot 97

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/08/2023 , et enregistrés au CEPICI le 11/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECO TERRE FERTILE - CI »

Objet :

- Agriculture ;

- La formulation des engrais organiques ;

- La production du biochar et mélange avec des produits d'origine animale, végétale et de sous – produits de l'agro – industrie composté ;

- Assurer l'importation, l'exportation, l'homologation, la formation, la distribution et le commerce du biochar, compost, biofertilisants, engrais, bio – pesticides, biostimulants, produits phytosanitaires, matériels et outillages destinés à l'agriculture ;

- Promouvoir le développement de nouvelles solutions agricoles ;

- Import – export ;

- La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe ;

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu' à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte des tiers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA ANONO, Lot 995, Ilot 97

Dirigeant(s) M YAO KOUADIO BRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05416 du 14/09/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66588/GTCA/RC/2023 du 14/09/2023

